



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY  
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY  
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
VLAAMSE HOCKEY LIGA

## COVID 19

### Protocole de match – 18 septembre 2020

#### A destination des clubs et de leurs membres

**ATTENTION ! – Ce protocole est d'application dès ce vendredi 18 septembre 2020. Pour tous les cas datés avant le 18/09, le protocole précédent est d'application.**

Dans le contexte de la situation sanitaire actuelle, un document, mis à jour régulièrement, reprenant les modalités d'entraînement et les mesures au sein des clubs, vous a été envoyé depuis le déconfinement et lors de chaque adaptation.

Désormais, nous espérons tous que les différents **championnats** de hockey **puissent être organisés** de manière sûre.

Grâce à l'appui d'experts médicaux, nous veillons à ce que ce protocole corresponde au mieux à la situation sanitaire actuelle et à la réalité du terrain.

Nous sommes conscients que certains points sont contraignants, mais c'est le prix à payer pour pouvoir continuer la pratique du hockey en compétition.

Nous attirons aussi votre attention sur la vie au sein de vos **clubhouses**. Ceux-ci sont soumis aux règles de **l'Horeca**. Merci d'en [prendre connaissance ici](#).

N'oubliez pas également que **tout joueur ou visiteur du club doit être enregistré** durant 14 jours afin d'effectuer le traçage dans la lutte contre le Covid-19 (coordonnées d'une personne par famille suffit). A cet effet, un système avec un QR code, à scanner avec son GSM, peut être mis en place facilement. Celui-ci renvoie alors l'utilisateur vers un formulaire digital.

Vos infrastructures peuvent aussi être soumises aux **mesures communales**, pensez bien à regarder les mesures en vigueur au niveau local (ou à prendre contact avec les autorités communales en cas de doute).

Nous vous demandons de respecter ce protocole le mieux possible et de l'adapter si nécessaire en fonction de votre capacité d'accueil. **Il en va de votre responsabilité en tant que gestionnaire de club. Faites preuve de bon sens et surtout prenez soin de vos membres !**

#### Objectif et contexte :

- Ce protocole a pour **but premier d'éviter la propagation du virus** lors des matchs, entraînements, ... de hockey et ainsi permettre le bon déroulement de



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY  
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY  
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
VLAAMSE HOCKEY LIGA

nos championnats. Il est important que chacun joue le jeu, au risque, une fois de plus, de devoir arrêter les différentes compétitions ;

- Les situations problématiques se posent lors d'une **contamination avérée** (test positif) ou lors de **contacts à haut risque** avec une personne contaminée ;

- **Contact à haut risque (CHR) = un contact regroupant les deux critères suivants : d'une durée de min. 15 minutes, à une distance inférieure à 1m50, d'autant plus dans un espace confiné.**

→ D'un point de vue médical, **les situations de jeu ne constituent pas des situations de contacts à haut risque** ;

→ Les contacts à haut risque sont principalement observés lors des briefings et débriefings (avant, mi-temps et après le match), lors de contacts rapprochés dans le dugout, lors d'utilisation de matériel tels que les masques de PC ou encore lors de contacts sociaux comme pendant la 3<sup>e</sup> mi-temps ;

- Ces mesures sont valables pour toutes les équipes de toutes les catégories jeunes et adultes.

Pour ce protocole, nous partons du principe que **chaque équipe constitue une bulle**, en ce compris le staff (T1,T2,manager, coaches, kiné et analyste vidéo). La bulle est donc constituée de personnes avec qui des contacts **à haut risque** sont possibles (ici dans le cadre de la pratique du hockey).

## AVANT LE MATCH

### Remise possible des matchs

- **Seuls le corps médical ou les équipes de tracing mis en place par les autorités gouvernementales sont habilités à décider de la nécessité de tester ou de mettre en quarantaine un joueur/membre du staff ;**
- Le club est obligé de communiquer à la Fédération ses cas positifs de Covid-19 ;
- Si un joueur est symptomatique (= présente des symptômes) du Covid-19, il doit prendre contact avec son médecin pour se faire tester ;
- Un joueur **ne peut pas pratiquer le hockey** (match et entraînement) lorsqu'il s'est fait tester et qu'il est en attente des résultats du test ;
- Lors d'un cas positif avéré dans une équipe, le **reste de l'équipe** doit se soumettre aux mesures que le tracing leur édictera. En effet, le tracing analysera si des contacts à haut risque ont été établis avec les personnes contaminées et prendra des mesures adéquates. En fonction de ces mesures, le reste de l'équipe peut continuer à jouer (matchs et entraînements) ou devra se mettre en



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY  
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY  
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
VLAAMSE HOCKEY LIGA

quarantaine. Si aucun contact avec le tracing n'est établi, il est recommandé aux membres de demander l'avis de son médecin traitant ;

- Un match **peut être remis dès que trois cas positifs et/ou de mise en quarantaine obligatoire et/ou en attente des résultats d'un test Covid sont officiellement confirmés** au sein de la bulle de l'équipe (joueur ou membre du staff) ;
- Pour obtenir la remise de la rencontre, **il faut envoyer les trois attestations médicales à [info@hockey.be](mailto:info@hockey.be) endéans les cinq jours** suivants la date de la rencontre, qui doivent mentionner :
  - Le nom du joueur
  - La preuve d'un test covid positif pour la personne en question
  - La date à laquelle a été effectué le test
  - Ou « un certificat de mise en quarantaine » suite à un contact à haut risque. **Attention**, une quarantaine pour retour d'une zone rouge ne pourra pas permettre une remise de match pour cas de Covid-19.

Tout autre cas ne correspondant pas aux situations explicitées dans ce protocole, pourra être examiné par la commission médicale de la Fédération, moyennant la mise à disposition de la Fédération des documents justificatifs adéquats ;

Cette mesure, et donc le report, ne sera **pas valable** si le test positif provient de **l'entourage d'un joueur ou d'un membre du staff** ;

- Un joueur individuel pourrait accélérer sa quarantaine dans le cas où il effectue deux tests. Les deux tests doivent bien évidemment avoir des résultats négatifs et s'effectuer à **5 jours d'intervalles**. De plus, le deuxième test doit être effectué minimum 9 jours après le dernier contact à haut risque. Dans ce cas de figure, une **autorisation médicale** attestant que le joueur n'est plus en quarantaine et qu'il peut pratiquer à nouveau le hockey sera à envoyer à [info@hockey.be](mailto:info@hockey.be) ;
- En cas de remise d'une rencontre, sollicitée auprès de la Fédération pour min. 3 cas recevables (voir ci-dessus), la remise prend effet pour une durée de **14 jours, à compter à partir de la date du dernier test effectué au sein de l'équipe** ;
- Les matchs à reporter concernent ceux qui devaient être joués durant cette quarantaine, c'est à dire, le jour où le test est effectué, ou le jour de la mise en quarantaine + 13 jours. Aucune remise ne sera acceptée pour un match devant se dérouler au-delà de cette période (même si certains joueurs sont encore en isolement) ;
- Les matchs remis devront être rejoués le plus tôt possible et au plus tard avant la dernière journée du tour en question. Nous vous encourageons à rejouer rapidement vos matchs. Pour des raisons exceptionnelles (à l'appréciation du CEO de l'ARBH ou des directeurs des Ligues), ils pourront être rejoués après la fin du tour concerné. Par raisons exceptionnelles, on entend, par exemple, un



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY  
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY  
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
VLAAMSE HOCKEY LIGA

grand nombre de rencontres à postposer ou une quarantaine à effectuer lors des dernières journées de championnat;

- En cas de remise-COVID, la procédure est identique à celle appliquée lors d'une remise ou d'un forfait. Il faut donc prévenir la Fédération, l'adversaire et les arbitres, sans oublier de valider la feuille de match. Merci de respecter scrupuleusement cette procédure, d'autant plus le vendredi après 15h.

### Au sein des clubs:

- **Port du masque obligatoire dans l'enceinte du club**, excepté sur le terrain lors des moments de jeu et excepté pour les moins de 12 ans;
- Obligation de désigner un **"COVID-manager"** par terrain qui gère les flux et les distanciations ;
- Organiser **un flux d'entrée et de sortie différent** par terrain et dans les endroits exigus au sein des infrastructures ;
- Obligation de garder les **vestiaires fermés**. **Utiliser les vestiaires reviendrait à provoquer des contacts à haut risque (contacts rapprochés pendant plus de 15 min dans un endroit confiné) et ce pour toutes les équipes !**  
Il est recommandé d'organiser les briefings à l'extérieur ;
- Respecter la **distanciation dans la zone neutre et dans les dugouts**: si nécessaire, placer des chaises à 1m50 de distance les unes des autres. La zone de dugout peut donc être agrandie au-delà des marquages au sol existants ;
- Les **matches de jeunes (de U7 à U12) peuvent se jouer sur un même terrain** à partir du moment où chaque bulle reste dans son espace imparti et ne se mélange pas aux autres. Les espaces doivent donc être bien délimités. **Seul le coach et l'arbitre peuvent accompagner ces équipes sur le terrain**. Les parents-managers et délégués au terrain devront donc se placer avec les spectateurs autour du terrain. Exception pour le manager qui désinfecterait les masques de PC (voir plus loin) ;
- **400 spectateurs** (avec masques et distanciation sociale) maximum sont autorisés **au sein d'un seul club et ce, en fonction de la surface disponible**.

### Divers

- Le **carpooling est encouragé pour les enfants de moins de 12 ans**. Il doit s'effectuer avec le moins d'adultes possible. Celui-ci devra porter le masque dans le véhicule. Cette mesure permet aussi de limiter le nombre d'adultes autour des terrains le samedi.



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY  
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY  
KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
VLAAMSE HOCKEY LIGA

Pour les personnes de plus de 12 ans, le carpooling est fortement déconseillé pour cause de contacts à haut risque probables ;

- Les masques de PC doivent être numérotés et désinfectés (voir plus loin). En DH Belgian League, les masques doivent être individuels ;
- Les clubhouses sont soumis aux règles de l'Horeca (tracing avec prise des coordonnées, tables de 5 personnes en plus de votre bulle, port du masque pour le personnel etc). Retrouvez les différentes mesures pour l'Horeca [ici](#).  
→ Nous demandons aux clubs de bien se coordonner à ce sujet avec les gérants du clubhouse/bar/restaurant.

## PENDANT LE MATCH

- Suppression du line-up ;
- Eviter les contacts à moins d'1m50 en dehors des phases de jeu et lors des temps morts ;
- Le toss s'effectue avec les deux arbitres et les deux capitaines espacés d'1m50 ;
- ~~Suppression des ball-boys. Des balles peuvent être placées derrière la ligne à différents endroits sur le terrain ;~~  
Les ball-kids sont de nouveau obligatoire en Division Honneur et en Division 1 Belgian League, moyennant le port du masque obligatoire (donc aussi sur le terrain) et une désinfection des mains obligatoire à l'entrée et la sortie du terrain ;
- Comme lors des entraînements, aucun prêt de matériel ne sera toléré. Chaque joueur joue avec son propre équipement. Aucun échange de gourdes n'est possible ;
- Les masques de PC doivent être numérotés et désinfectés à chaque changement d'utilisateur. Par dérogation à la règle habituelle des 40 secondes, les joueurs auront 1 minute pour procéder à la désinfection et se préparer au tir de PC (le temps ne sera pas arrêté). Si l'une des équipes n'est pas prête à l'issue du temps imparti, le joueur responsable de ce retard se verra attribuer une carte verte et ne pourra pas participer à la phase de PC. L'équipe qui défend ne pourra pas remplacer ce joueur.  
Un manager peut aider à la désinfection et, dès lors, se placer au coin de corner ;  
En DH Belgian League, les masques doivent être individuels (les équipes conservent dès lors 40 secondes pour se préparer, pas de changement) ;



ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY  
LIGUE FRANCOPHONE DE HOCKEY

KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
VLAAMSE HOCKEY LIGA

- Respecter la distance pendant la mi-temps. Il est recommandé d'effectuer le briefing sur sa moitié de terrain. **Eviter le goal ou le dugout** qui force au rapprochement ;
- **Eviter les contacts à moins d'1m50 avec le corps arbitral ;**
- Garder la distance d'1m50 pour célébrer les goals.

## APRES LE MATCH

- Supprimer le serrage de mains avec l'adversaire. Un « check » avec le stick fera l'affaire ;
- Obligation de porter le masque dès que l'on sort du terrain ;
- Respect des règles de l'Horeca au sein du clubhouse (port du masque lors des déplacements, tracing etc.) ;
- Nous recommandons de ne pas prolonger sa présence au club après le match.

**Nous ne pourrons continuer à jouer des matches que si tous les clubs et tous les joueurs respectent les règles et les accords. Nous sommes tous responsables de la santé de chacun et comptons plus que jamais sur l'engagement de tous !**

**PLAY IT SAFE!**